

Jeudi 5 septembre**Présents pour FO:**

Agnès Chichereau, pour le SNFOLC (enseignants du 2nd degré)

Muriel Gerbier, commission AESH du SNUDIFO

Bruno Goléo, secrétaire départemental du SNUDI FO (1er degré)

Valérie Barlet pour le SPASEENFO (personnels administratifs)

Laurent Berne, secrétaire départemental FNEC FP FO (fédération Education Nationale FO)

Nous avons sollicité une entrevue auprès de l'IA afin d'aborder tous les dossiers locaux que nous avons.

En préambule, nous présentons à l'Inspecteur d'académie notre position sur la situation actuelle. Alors que le gouvernement est démissionnaire, Mme Belloubet a insisté sur la nécessité de traiter les "affaires courantes". Pourtant, 1200 décrets ont été validés, pourtant les contre réformes gouvernementales sont maintenues et le manque de moyens est criant dans l'Education Nationale, comme dans toute la fonction publique !

Pour notre syndicat, cette situation n'est pas acceptable. Nous demandons à l'Inspecteur d'académie de laisser souffler la profession dans cette période inédite. Au contraire, l'IA programme les instances à la hâte, alors même que Macron aura attendu plus de 50 jours pour nommer un premier ministre, et quel 1er ministre !

Nous soulignons l'exaspération de la profession à qui on demande toujours plus, alors même que le gouvernement désavoué à trois reprises dans les urnes continue sa casse du service public.

1^{ER} DEGRÉ**ETAT DES REMPLACEMENTS**

D'après les retours que nous avons des circonscriptions, des tensions au niveau des remplacements commencent déjà à se faire ressentir. D'après l'Inspecteur d'Académie, pour le moment, tous les enseignants absents sont remplacés.

Pour la FNEC FP FO, il est urgent de recruter des personnels (sous statut) afin de prévenir des situations d'extrême tension comme nous avons pu en avoir les années précédentes.

RECRUTEMENT DES CONTRACTUELS

L'Inspecteur d'Académie nous indique que seulement 8 contractuels ont été recrutés pour cette rentrée scolaire, contre 24 pour l'année 2023-2024. Comme nous le disions ci-dessus, la non volonté de recrutement de personnels sous statut pour pallier aux absences, combiné à ce recrutement restreint, va rendre les conditions de travail invivables dans beaucoup d'écoles. D'après l'IA d'autres recrutements pourront avoir lieu si des départs en Congé Longue Durée apparaissent.

Cela ne change rien à la situation explosive dans laquelle le département va se retrouver rapidement: il est urgent de créer des postes de remplaçants!

FRAIS DE DÉPLACEMENTS DE CONTRACTUELS ET DE PERSONNELS ITINÉRANTS (RASED PAR EXEMPLE):

Nous dénonçons le retard de paiement des frais de déplacement. Des personnels du RASED et AESH sont dans la même situation inadmissible. D'après l'administration, ces paiements vont arriver, il y a toujours un décalage.

Ces situations ne sont pas acceptables. Si vous êtes concernés, contactez le syndicat.

**EVALUATION DES DIRECTEURS :
LES RAVAGES DE LA LOI RILHAC**

Alors que les directeurs ont toujours plus de travail et de responsabilité, l'IA nous confirme la mise en œuvre des évaluations des directeurs, véritable épée de Damoclès au-dessus de la tête de ces collègues.

Cette évaluation, conduite par l'IEN, donne lieu à un entretien portant sur la mission spécifique de directeur d'école et sur ses conditions d'exercice. Cet entretien fait l'objet d'un compte rendu écrit. A l'issue de cette évaluation, le directeur pourra se voir retirer son emploi de directeur pour l'intérêt du service ! Merci la loi Rilhac ! Merci l'UNSA qui, on le rappelle, a donné un avis positif à l'instauration de cette loi !

Certes l'IA nous indique qu'une telle décision sera très rare (ce qui reste à prouver), mais quoi qu'il en soit, la loi Rilhac a créé ici un formidable outil pour pressionner les collègues. **La FNEC FP FO sera présente aux côtés des directeurs qui ont des problèmes, n'hésitez pas à contacter le syndicat !**

POSTE D'ENSEIGNANT À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE DU RASED DE MONISTROL

Suite à des jeux de mutations, le poste a été laissé vacant après la phase principale du mouvement, alors même que des personnels avaient postulé dessus. Après avoir dénoncé cette situation, nous avons déploré le fait que celui-ci ne soit apparu à la phase d'ajustement et nous demandons si l'administration va finalement le pourvoir.

Réponse de l'IA : Toujours pas !! D'après l'Inspecteur, un enseignant sera placé dessus si la situation le permet, l'IA privilégiant un enseignant devant chaque classe.

Commentaire de la FNEC FP FO : un scandale ! Par ce tour de passe-passe, l'IA économise un poste sur le dos du RASED. C'est une fermeture déguisée. Après les 4 postes supprimés l'année dernière, la saignée continue contre les réseaux d'aide. Jusqu'où iront-ils?

PROBLÈMES RÉCEPTION DE LA NOTIFICATION DES RDV DE CARRIÈRE POUR LES PERSONNELS CONCERNÉS

Contrairement au cadre réglementaire, les collègues concernés par un rendez-vous de carrière n'en ont pas été informés avant les grandes vacances, mais seulement lors de la rentrée. L'IA nous répond que ceci est dû à un bug informatique.

Commentaire de la FNEC FP FO : nous déplorons la situation et nous faisons remarquer à l'administration les limites de l'informatisation à tout va.

Pour rappel, l'administration, soutenue par l'UNSA et la FSU, a pour projet de dématérialiser les fiches santé et sécurité au travail. Ce type de problème sur les rendez-vous de carrière est l'exemple parfait des limites de tels procédés et des conséquences que ces dysfonctionnements pourraient avoir.

SITUATION VAZEILLES-LIMANDRE

La FNEC FP FO est intervenue sur la situation de Vazeilles Limandre qui a subi une fermeture de classe il y a deux ans alors que les effectifs étaient là. De nouveau, les effectifs de cette classe unique permettent l'ouverture de la seconde classe qui n'aurait jamais dû être fermée! **Nous rappellerons nos exigences d'ouverture sur cette situation et sur d'autres lors des instances dédiées.**

PROTECTIONS FONCTIONNELLES

La FNEC FP FO est intervenue sur des situations individuelles de demande de protection fonctionnelles de collègues victimes d'accusations et de menaces de la part de parents d'élèves afin que l'administration mette en place de réelles démonstrations et actions de soutien : quelques avancées sont à noter mais on est encore loin de ce qui est dû aux personnels en matière de protection.

REFUS D'ALLÈGEMENT DE SERVICE ET AMÉNAGEMENTS DE POSTE

La FNEC FP FO a dénoncé les refus massifs des demandes d'allègement de services. Alors que l'administration reconnaît elle-même que le nombre de maladies graves est en forte augmentation chez les personnels de l'Education Nationale, elle refuse d'alléger le temps de

travail des collègues qui en ont besoin, prescriptions médicales à l'appui. Inadmissible !

L'Education Nationale ne respecte pas les obligations des employeurs en matière d'aménagements de postes. Nous intervenons aussi pour que les aménagements de postes des personnels qui peuvent en bénéficier soient bien mis en place.

EVALUATIONS D'ÉCOLES QUELLES ÉCOLES SONT CONCERNÉES ?

Cette année 35 écoles sont concernées par les évaluations d'écoles. La FNEC FP FO a rappelé son opposition à ce dispositif qui fait rentrer, encore un peu plus, les parents d'élèves et les "partenaires" de l'école en son sein. Nous avons rappelé que contrairement à ce qui avait été garanti par l'administration, un personnel avait été convoqué par son IEN suite à des propos de parents d'élèves tenus lors d'une évaluation d'école! La FNEC FP FO rappelle que les évaluations d'écoles n'ont aucun caractère obligatoire pour les adjoints.

AESH

La FNEC FP FO est intervenue sur les situations d'interventions d'AESH sur le temps méridien. Cette année, plusieurs collègues pourront être amenés à suivre les enfants notifiés sur ce temps de midi (quelques collègues nous ont déjà contactés à ce sujet). L'IA nous indique que les heures seront comptées sur le temps de travail. Cependant, l'administration préfère donner la priorité au travail sur le temps scolaire. En revanche, si la préconisation présentée dans le GEVASCO indique la nécessité de l'accompagnement par une AESH de l'élève sur ce temps de midi, l'AESH devra l'accompagner.

Besoin en AESH à l'école de Brives la République: il manque, au minimum, une AESH dans cette structure pour satisfaire à toutes les notifications. M. Barthélémy nous indique en réponse qu'un recrutement a été effectué sur ce PIAL et qu'il était attentif à la situation de cette école.

Commentaires FNEC FP FO : Rien n'est gagné, mais ça avance ! Le syndicat continue de suivre de très près ce dossier.

Nous intervenons ensuite pour défendre différentes situations personnelles en obtenant notamment, l'accord de l'Inspecteur ASH pour un départ en formation d'une collègue qui suit un enfant malentendant.

COLLÈGE ET PIAL DE LANGEAC

La FNEC FP FO est revenue, une nouvelle fois, sur la situation du collège de Langeac et du climat délétère que les personnels subissent. La FNEC FP FO a mis en garde l'Inspecteur d'Académie sur les conditions de travail qui se dégradent et qui entraînent une grande souffrance chez de nombreux personnels.

Pour la FNEC FP FO il est urgent d'intervenir pour que cessent certains agissements. La FNEC FP FO se rapprochera des personnels de cet établissement et du secteur prochainement.

En ce sens, la FNEC FP FO présente ensuite des dossiers de personnels mis en difficulté par les choix de la direction.

COLLÈGE LAFAYETTE :

En préambule, nous avons rappelé la situation de cet établissement en termes de moyens administratifs :

Suite à la suppression d'un poste de catégorie C en fin d'année scolaire précédente, l'équipe administrative était réduite à un personnel de catégorie A (secrétaire générale) et un personnel de catégorie C.

La délégation rappelait les actions menées par le syndicat pour demander l'attribution d'un moyen provisoire pour cette rentrée :

- Pétition signée par 80 collègues (enseignants, personnels de service, personnels administratifs du collège Lafayette et des établissements du bassin)
- Audiences auprès de l'Inspecteur d'Académie (04/07/2024) et du Recteur d'Académie (18/07/2024)

Nos demandes étaient alors restées lettre morte ...

Parallèlement, la délégation notait l'ambiance très lourde qui règne dans l'établissement depuis plusieurs mois et l'arrêt maladie, en fin d'année scolaire, du Principal Adjoint qui n'a pas repris son poste à ce jour.

La situation s'est aggravée en cette rentrée puisque la secrétaire est elle aussi en arrêt maladie et la secrétaire générale a demandé un détachement à compter du 1/10/2024.

La rentrée s'est donc faite sans secrétaire de Direction, personne n'ayant été nommé pour un remplacement à temps complet de la secrétaire d'intendance.

Face au constat qui est fait de la très grande difficulté à travailler dans une ambiance pesante, difficulté qui n'est pas nouvelle, l'Inspecteur d'Académie nous a dit « prendre note » de ces difficultés.

Mais aujourd'hui « prendre note » ne suffit plus, ce n'est plus acceptable.

Allons-nous devoir attendre qu'un drame se produise ?

Face à nos interrogations, l'Inspecteur d'Académie nous a assuré que des solutions étaient actuellement à l'étude au niveau des services du Rectorat.

Effectivement, une solution a été trouvée : Une contractuelle est recrutée : elle sera le matin secrétaire de Direction et

l'après-midi secrétaire générale !!

Mais qui peut croire que le travail de 3 personnes l'an passé va être fait par 1 personne à partir du 1er octobre ? Combien de temps cette situation va-t-elle durer ?

Une fois de plus, les personnels et leur travail font l'objet d'un mépris total de l'Administration.

Cette situation dégradée a des conséquences aussi sur les effectifs des élèves en nette baisse : ainsi, l'an dernier, les effectifs des 6èmes au collège Lafayette étaient de 61 et ceux du collège privé situé à proximité étaient de 126.

La délégation FO a demandé un suivi attentif de cette situation par l'administration et le remplacement de tous les personnels absents, ainsi que l'attribution d'un poste provisoire de personnel administratif en compensation de la suppression d'un poste à cette rentrée.